L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

ERE CAP

Les socialistes au travail

La Fédération du Finistère du Parti Socialiste a réuni ses secrétaires et trésoriers de section au centre de Moulin Mer. à Logonna-Daoulas, pour une journée de travail, le 7 février.

"Peu de formations politiques sont capables de réunir autant de cadres pour une journée", s'est félicité le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. D'autant que l'ordre du jour était particulièrement copieux : présentation du plan d'action fédéral pour 2009-2011 et préparation des élections européennes.

"Depuis le 24 novembre, le secrétariat est au travail", a rappelé Marc Coatanéa. "Il s'est déjà réuni cinq fois et a élaboré un plan de travail jusqu'au prochain congrès".

Ces orientations, conformes aux engagements pris au congrès de Carhaix, ont été présentées aux secrétaires de section. De manière à les informer mais aussi à vérifier que les actions qui seront entreprises correspondent bien à leurs attentes.

"Ce plan d'action se décline en trois grands axes", a résumé le Premier secrétaire fédéral. D'abord, comment construire un parti de militants. "Nous devons attirer de nouveaux adhérents. Stéphane Riou aura la responsabilité des campagnes d'adhésions, en lien avec les délégués de circonscription élus le 12 mars prochain".

S'il est nécessaire d'inviter de nouveaux adhérents à rejoindre le Parti Socialiste, il est tout aussi indispensable de bien les accueillir. "J'ai personnellement regretté de ne pas avoir eu une série de documents de base sur le fonctionnement et l'histoire du PS lorsque j'ai adhéré", a reconnu Sylvaine Vulpiani, secrétaire de la section de Plouescat et secrétaire fédérale chargée de l'accueil des nouveaux adhérents. Cette lacune sera réparée dans les semaines qui viennent grâce à un "kit du nouvel adhérent" qui contiendra les informations de base sur SUITE PAGE 2

Dispensé de timbrage BREST CTC

CAP FINISTÈRE

26 B. rue Aristide-Briand **29000 QUIMPER**

DÉPOSÉ LE 12/02/2009



EN CLAIR!

Il fallait y penser.

Alors que les Français attendaient des réponses sur les revendications portées par les millions de manifestants du 29 janvier, Nicolas Sarkozy a proposé... la suppression de la taxe professionnelle. Or, cette annonce ne constitue pas une nouveauté. Elle avait déjà été évoquée dans le discours de Toulon. Surtout, elle suscite de nombreuses interrogations. Comment compenser le manque à gagner pour les collectivités qui sont à l'origine de 75 % de commandes publiques ? Comment les entreprises utiliserontelles cet argent ? Pour investir ? pour augmenter les salaires ? ou les actionnaires ? L'intervention de Nicolas Sarkozy n'avait qu'un but : gagner du temps. Mais les revendications pour le pouvoir d'achat, la défense du service public et une meilleure répartition des richesses demeurent plus que jamais d'actualité. Le président de la République ne peut pas effacer d'un revers de main la mobilisation du 29 janvier.

Parlement en danger

"Le projet de loi organique visant à l'application des articles 34.1, 39 et 44 de la Constitution, s'il était adopté, marquerait une profonde régression de la démocratie dans notre pays."

"Il s'agit d'un texte essentiel", explique Jean-Jacques Urvoas, porte-parole du groupe socialiste pour cette loi. "Il permettrait tout simplement à l'exécutif de maîtriser les termes des débats parlementaires parce que Nicolas Sarkozy veut que l'Assemblée adopte rapidement les mesures que le gouvernement a décidées". Quitte à rogner les droits du Parlement que le Président s'était pourtant engagé à renforcer.

Comment y parvenir? En délimitant à l'avance le temps des débats nécessaires à l'adoption d'une loi. "C'est le temps guillotine", résume Jean-Jacques Urvoas.

Pour chaque texte, la conférence des présidents de groupe va fixer arbitrairement la durée du débat dans l'hémicycle et affecter à chaque groupe un temps maximum. En revanche, dans les commissions, le temps



ne sera pas encadré. Mais jusqu'à quand? Cette volonté de limiter le temps des débats, de la part de l'UMP, est d'autant plus incompréhensible que depuis le début de la législature "il n'a Jean-Jacques Urvoas pas fallu plus de deux jours en moyenne à la majorité conservatrice

pour faire voter ses lois !", faisaient remarquer le député de Quimper et six de ses collègues, dans une tribune publiée dans Libération du 6 février. SUITE PAGE 2

Hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste habilité à publier les annonces légales et judiciaires VENDREDI 13 FÉVRIER 2009 N° 802 0,30 € - www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

PS 29

Les socialistes au travail (suite)

Cette année, nous allons proposer aux sections de mener une réflexion sur les services publics

••• l'organisation et l'histoire du PS. Il sera envoyé aux 79 secrétaires de section de la Fédération. En outre, une rencontre annuelle sera organisée dans chaque circonscription.

Ensuite, la Fédération va proposer une offre de formation aux adhérents. "C'est indispensable pour obtenir les clefs de compréhension du monde", a souligné Marc Coatanéa.



Les européennes : prochain rendezvous électoral pour le Parti Socialiste

"Nous allons délocaliser les réunions pour que chaque adhérent puisse y participer", a annoncé Anne Maréchal, secrétaire fédérale à la formation avec Jean-Paul Vermot qui a présenté les grandes lignes du plan de formation. Tout d'abord, il s'attachera à faire connaître le Parti Socialiste, son fonctionnement et son histoire, de manière à ce que chaque adhérent saisisse bien les enjeux des congrès.

Ensuite, une série de formations sera principalement destinée aux secrétaires et trésoriers "qui ont la lourde tâche d'animer la vie militante du PS", a insisté Jean-Pierre Tandin, secrétaire fédéral à l'animation des sections.

Une autre série s'adressera, en lien avec l'UESR (Union des élus socialistes et républicains) aux élus socialistes et aux candidats.

"Nous allons également proposer des modules de formations pour apprendre aux adhérents à communiquer", a précisé Jean-Paul Vermot. Cela recouvre la prise de parole en public mais aussi la maîtrise des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) comme les blogs par exemple.

Dès à présent, deux réunions sont programmées. La première, consacrée aux origines de la crise financière et au plan de relance du PS, se déroulera le 4 mars à 18 h 00, à la Maison du Peuple à Brest. Pour la deuxième, Pierre Moscovici inter-

viendra sur la question européenne, le 28 avril à Quimper.

Cet effort de formation, dans le domaine de la communication, ira de pair avec une refonte des outils dont dispose déjà la Fédération : son hebdomadaire *Cap Finistère* et son site internet *www.ps29.org*. Cette réflexion sera menée par le secrétaire fédéral, Florent Gayte.

"Nous avons besoin de les moderniser", a-t-il annoncé. "En ajoutant de nouveaux outils au site et sans doute en faisant passer le journal du noir et blanc à la couleur".

En même temps, les sections seront incitées à publier leurs propres journaux et créer leur blog. "Les socialistes sont déjà très présents dans la blogosphère du Finistère mais nous pouvons faire encore mieux", a insisté Florent Gayte.

"Notre parti doit enfin et surtout produire de la réflexion et des idées à court et long terme", a rappelé Marc Coatanéa. Annick Phan et Gaël Le Meur auront pour mission de coordonner les groupes et conventions thématiques qui vont se mettre en place, en lien avec les délégués de circonscription. "Cette année, nous allons proposer aux sections de mener une réflexion sur les services publics", a annoncé Gaël Le Meur. D'abord, en effectuant un état des lieux dans leurs communes ou leur canton puis en élaborant des propositions qui seront présentées lors d'une convention fédérale.

Anne Graziana interviendra sur les questions de luttes contre toutes les discriminations qui se caractérisent par une différence de traitement basée sur des critères illégitimes.

Dès à présent, des contacts ont été pris avec les associations qui œuvrent dans ce domaine. "Tout comme avec les syndicats et les partis de gauche avec lesquels nous voulons entretenir des relations suivies et construites", a rappelé Marc Coatanéa.

Prochain rendez-vous pour les socialistes du Finistère : le Conseil fédéral du 23 février.



Les 79 sections étaient représentées

Parlement en danger (suite)



••• La limitation du droit d'amendement constitue un autre moyen de museler l'opposition, mais aussi le Parlement dans son ensemble. Les textes ne pourront être amendés qu'en commission.

Face au danger que représente ce texte pour la démocratie, les députés socialistes ont été obligés de se faire entendre, notamment en boycottant des séances de questions au gouvernement ou en désertant l'hémicycle durant leur explication de vote, laissant Jean-Jacques Urvoas seul face aux députés UMP. "Nous devions agir ainsi, sinon personne ne se serait intéressé à ce débat que la droite, dans

L'UMP a inventé le temps guillotine un premier temps, a tenté de faire passer pour technique ou secondaire. Or, une telle réforme aurait dû faire l'objet d'une unanimité de la part de la représentation nationale".

"Car", expliquent les signataires de la tribune dans Libération, "l'Assemblée nationale est devenue une espèce de machine à fabriquer les lois, tellement sollicitée qu'elle atteint aujourd'hui ses limites. Et le recours abusif du gouvernement à la procédure d'urgence tient toute sa part dans la dégradation observée. C'est cette inflation de textes qu'il fallait combattre pour être utile à nos concitoyens. Ce n'est pas le chemin choisi par Nicolas Sarkozy. Rétif à toute opposition, impatient, étranger à la démocratie parlementaire, refusant d'entendre d'autres vérités que la sienne, le président de la République entend faire plier le temps des hommes et de la loi à sa tentation de concentration des pouvoirs. Le Parlement n'est pour lui qu'un mal nécessaire qu'il souhaite remodeler à sa guise. Il voudrait le réduire au rôle de tâcheron législatif, confiné à l'adoption des projets transmis par les cabinets ministériels et sommé de les ratifier dans les meilleurs délais en les modifiant le moins possible."

L'Assemblée a adopté le texte en première lecture. Il va maintenant être soumis au sénateurs. Ceux de l'UMP se révéleront peut-être moins dociles que leurs collèques de l'Assemblée...

Une journée d'explication et de mobilisation

A quoi sert le rassemblement national annuel des secrétaires de section, qui se tient traditionnellement fin janvier-début février à Paris, auquel ont participé une dizaine de Finistériens cette année ?

D'abord, à sentir la force et l'unité du Parti Socialiste, estiment Nadine Guillemot, nouvelle secrétaire de la section de Gouesnou, et Karim Ghachem, nouveau secrétaire de celle de Quimper, qui participaient tous les deux à leur première rencontre de ce type, le 1^{er} février. Ce fut particulièrement net lorsque Martine Aubry évoqua son refus du cumul des mandats.

Cette année, la journée fut essentiellement consacrée à l'explication du contreplan de relance du PS. "Même si certaines mesures méritent d'être affinées, nous avons vraiment assisté à une présentation très pédagogique, efficace", se félicite Nadine Guillemot. "Nous avons entendu, à la Mutualité, des arguments convaincants, donnés par Martine Aubry, par les secrétaires nationaux du parti mais aussi par





Nadine Guillemot et Karim Ghachem participaient à leur premier rassemblement des secrétaires de section

des syndicalistes et des militants associatifs", ajoute Karim Ghachem. Nous revenons avec les explications et les outils que nous attendions pour maintenant faire connaître et expliquer notre contre-plan de relance.

Cette rencontre a également permis à la direction du PS de présenter son projet de

base d'échanges en direction des secrétaires de sections. "Un site internet permettra la circulation de l'information entre les secrétaires de sections, mais aussi vers le Secrétariat national", explique Karim Ghachem. "C'est important que l'information circule, de bas en haut et de haut en bas", confirme Nadine Guillemot.

LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT DIT... LIBREMENT



Le garage solidaire

Avec Yves Morvan

L'absence de véhicule constitue un véritable frein pour l'insertion.
Comment se rendre à un entretien ou à un stage sans voiture?
Et comment, avec un revenu de 500 euros par mois, effectuer des réparations sur un véhicule?
Conscient de cette difficulté, Yves Morvan, président du Moto Club des Montagnes Noires, a monté le garage social de Carhaix avec le soutien du conseiller général Richard Ferrand.

Cap Finistère : Comment est née l'idée du garage social ?

Yves Morvan: C'est parti d'une discussion, il y a environ 4 ans, avec Richard Ferrand qui constatait chaque jour que l'absence de mobilité constituait un frein très puissant pour les personnes en réinsertion. Au début, nous avions mis en place un garage d'insertion qui employait des mécaniciens en recherche d'emploi. Ils faisaient essentiellement de la déconstruction de véhicule. Puis, nous nous sommes rapidement orientés vers les réparations, les remises en état et, maintenant, nous vendons et louons également des véhicules à 5 euros par jour. Nous prêtons également un véhicule aux personnes dont la voiture est immobilisée pour des réparations. En 2009, nous prévoyons de réparer environ 400 voitures.

Cap Finistère : Ne représentez-vous pas une concurrence pour les garages traditionnels ?

Yves Morvan: Non, parce que les personnes qui viennent nous voir pour réparer leur véhicule, en acheter un d'occasion ou en louer, sont allocataires des minima sociaux. Elles n'auraient pas pu faire réparer leur voiture dans un garage classique. J'ajoute que

nous jouons un rôle important pour la sécurité routière.

Cap Finistère : D'où viennent les voitures que vous vendez ou que vous louez ?

Yves Morvan: Tous les véhicules qui sortent de notre garage répondent aux normes techniques. Nous avons deux sources d'approvisionnement. D'abord, les particuliers qui doivent se débarrasser de leurs véhicules et qui savent que nous en avons toujours besoin, pour les remettre en état ou récupérer des pièces. Ensuite, nous avons passé des conventions avec des collectivités comme le Conseil général du Finistère ou la mairie de Quimper et des entreprises comme le Crédit Agricole.

Cap Finistère : Existe-t-il d'autres garages comme le vôtre en France ?

Yves Morvan: Maîtrisant la réparation, la vente et la location, non, je ne crois pas. Mais je sais que l'idée fait son chemin.

Contact pour donner une voiture au garage social : 02 98 99 43 51

Rendez-vous

21 février

12 h 30 : Gilles Bon-Maury, président national de HES, présente son livre "Lesbiennes, gay, trans, bi aimable clientèle", au local du PS à Brest, 13, rue de Portzmoguer.

23 février

18 h 30 : Conseil fédéral, au local du PS à Brest.

4 mars

18 h 00 : Réunion-débat sur les origines de la crise et le plan de relance du PS, à la Maison du Peuple à Brest.

5 mars

18 h 30 : Secrétariat fédéral, au siège de la Fédération à Quimper, 26 B, rue Aristide-Briand.

S'abonner:

Nom :
Prénom :
Adresse :
☐ Abonnement ☐ Réabonnemer

Abonnement de soutien : à partir de 20 €

Abonnement pour 1 an : 15 €

Chèque à l'ordre de : Fédération du Finistère du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de services soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

OBJET: Vérification, entretien et fourniture d'extincteurs dans divers bâtiments de Brest métropole océane 2009-2010

Identification de la personne publique :

Brest métropole océane

Direction des Marchés

24, rue Coat-ar-Guéven - B.P. 92242 29222 BREST CEDEX 2

Tél. 02 98 33 54 11 - Fax : 02 98 33 54 15 Courriel : marches@brest-metropole-oceane.fr

Le représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Président de Brest métropole océane.

Variantes: sans objet.

Unité monétaire du marché : Euro

Les prix sont révisables

S'agissant d'un marché à bons de commande, le montant des prestations Hors Taxes sera susceptible de varier dans les limites suivantes:

minimum : 12 500 € - maximum : 50 000 €.

Mode de règlement retenu : virement avec paiement à 40 jours francs à compter réception projet de décompte adressé par courrier recommandé à la Collectivité. Financement conformément aux règles de la comptabilité publique.

Financement sur fonds propres.

Le candidat devra, en application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, produire l'ensemble des documents énumérés à l'article 3 du Règlement de Consultation.

Durée du marché : de sa date de notification au 31 décembre 2009. Il pourra être renouvelé une fois.

Numéro de référence attribué au dossier : 2009.018.

"La Collectivité cessera d'expédier des dossiers de consultation 4 jours (calendaires) avant la date limite de remise des offres (en revanche, les candidats auront la possibilité de venir les retirer sur place ou bien de les télécharger)."

Date limite de réception des offres :

2 mars 2009 à 12 heures

Langue à utiliser dans l'offre : Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Séance non-publique.

Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : Valeur technique : 60 %

Prix: 40 %

Modalité de calcul de la pondération : cf. règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rennes,

3, Contour de la Motte, F-35000 Rennes. Tél. 02 23 21 28 28 - Fax : 02 99 63 56 84

Introduction des recours : conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative.

Renseignements complémentaires :

d'ordre technique :

Direction Patrimoine Logistique Tél. 02 98 34 31 34

d'ordre administratif :

Direction des Marchés

Tél. 02 98 33 54 11

Dossiers d'appel d'offres à demander par fax au 02 98 33 54 15 ou à retirer à l'adresse de la personne publique et disponible à l'adresse Internet:

https://www.e-megalisbretagne.org/: (Référence du marché : BMO-2009-018).

Dossiers délivrés gratuitement.

Remise des plis:

Adresse à laquelle les plis devront être déposés : Hôtel de la Communauté Urbaine, Direction des Marchés 24 rue Coat-Ar-Guéven - B.P. 92242 - 29222 Brest Cedex 2 Possibilité de réponses dématérialisées à l'adresse internet :

https://marches.e-megalisbretagne.org/

Classification CPV des entreprises susceptibles de répondre au présent avis : 35111300-8

Date d'envoi du présent avis :

6 février 2009.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES Société d'Avocats

Société d'Avocats 143, avenue de Kéradennec 29000 QUIMPER Tél. 02 98 90 04 35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.

Dénomination : SCI MU2009

Siège social : 33, rue du Poulquer - 29950 BÉNODET.

Objet :

- l'achat de tous terrains et immeubles ;
- la construction et l'aménagement de locaux ;
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens de ces immeubles et notamment la location à usage commercial et industriel.

Durée : 99 années. **Capital :** 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérance : Monsieur Colin LE BIHAN, demeurant 33, rue du Poulquer - 29950 BÉNODET.

Cession de parts: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit de conjoint, des ascendants et descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de QUIMPER.

Pour avis

Sortie d'usine

L'association culturelle Étincelle programme, le 13 mars à 20 h 30, au centre culturel de Rosporden, la pièce "Sortie d'usine" construite à partir de témoignages sur la classe ouvrière, la vie en usine, ses problèmes, ses aspirations... Tout public. Garderie gratuite proposée sur place, uniquement sur inscription. Adhérents, CE: 8 € - Location: 10 € - Guichet: 12 €. Informations, réservations: 02 98 59 80 42.

Partie de campagne

Le Dvd du film, réalisé par Jean-Yves Varin, sur l'histoire de la Fédération entre 2005 et 2008, intitulé *Partie de campagne* et projeté au congrès de Carhaix va être mis en vente (7 euros). Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la Fédération: 02 98 53 20 22.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition d'Yves Kergourlay, adhérent de la section de Quimperlé, suppléant au Conseil fédéral. Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 3 février 2009, il a été constitué la **SARL LMA déco**.

Siège social: Kervern, 29290 MILIZAC. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BREST. Objet: Grossiste en fournitures et équipements divers au service des professionnels. Capital: 10 000 euros. Gérant: M. JADE Claude, 14 route de la gare, 29460 HANVEC.

Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de l'EURL "EXIOS" au capital social de 1 000 euros.

Siège social : 11 rue Navarin - 29200 BREST.

Objet : La création, la maintenance, le conseil, l'audit dans le domaine systèmes d'information liés à la distribution via Internet de produits & services aux particuliers et aux professionnels.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés de BREST.

Gérant : M. François BLIND, demeurant 11, rue Navarin, 29200 BREST, nommé pour une durée indéterminée.

Pour avis, M. BLIND.

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFELEC
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression: Presses Associatives du Finistère 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST Tél: 02 98 43 11 44 - Fax: 02 98 43 64 03 CPPAP 1212 P 11428